

## COMMISSION EUROPEENNE

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 27 mars 2014

#### **La politique de voisinage à la croisée des chemins - bilan d'une année de défis**

Le rapport annuel de l'UE sur la mise en œuvre de sa politique de voisinage (PEV) offre un tableau contrasté. Bien que 2013 ait été une année de crises pour certains de ses partenaires, témoignant d'une instabilité politique et de conditions socioéconomiques difficiles, l'UE a poursuivi ses efforts pour renforcer la gouvernance démocratique, accroître la sécurité et favoriser le développement durable et solidaire. Des réformes politiques et économiques essentielles ont été menées à bien dans plusieurs pays du voisinage; dans d'autres, en revanche, les réformes démocratiques et la reprise économique des années précédentes ont été remises en cause par des enjeux sécuritaires nationaux et régionaux.

#### **L'UE a maintenu le niveau de son engagement envers ses partenaires**

La PEV, avec tous ses moyens d'action, reste le cadre dans lequel l'UE travaille, avec ses partenaires, à instaurer la démocratie, renforcer le développement durable et solidaire et accroître la sécurité.

Le «paquet annuel sur la PEV» présenté par Mme Catherine Ashton, haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, et M. Štefan Füle, membre de la Commission chargé de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage, souligne que le succès de cette politique dépend de la capacité et de la volonté de réforme des gouvernements.

*«Notre engagement envers nos voisins représente une priorité absolue pour l'UE. La politique européenne de voisinage nous permet de réagir face aux défis auxquels nos partenaires sont confrontés, tout en préservant les intérêts de l'Union. Elle vise à prévenir et à résoudre les conflits et encourage nos voisins à s'engager sur la voie de réformes politiques et économiques»,* a déclaré Mme Ashton lors de la publication du paquet.

Les rapports montrent que les difficultés rencontrées par les pays partenaires sont de plus en plus variées. Il faut donc que la PEV réponde mieux aux attentes et aux besoins actuels de chaque partenaire et propose simultanément une perspective à long terme quant à leur intégration économique et leur association politique avec l'UE.

M. Štefan Füle a ajouté à ce propos: *«Les événements de ces derniers mois ont prouvé que notre voisinage reste une région sur laquelle l'UE doit focaliser son attention et ses ressources. Les aspirations de la population en matière d'amélioration de la qualité de vie, de jouissance des droits humains élémentaires et de respect des libertés fondamentales demeurent fortes. Et même si la volonté de réforme ne peut pas être imposée de l'extérieur, l'Union a une responsabilité particulière envers ceux de ses partenaires qui se sont engagés sur le chemin difficile et exigeant de la transition vers la démocratie et vers une société plus solidaire. L'UE, avec la PEV, peut jouer un rôle de catalyseur dans ce processus, en nouant un dialogue directement avec les citoyens, en leur offrant des possibilités de voyage et d'étude et en favorisant la création de réseaux entre les différentes communautés (entreprises, chercheurs, universités, artistes, acteurs de la culture, etc.), ainsi qu'en soutenant aussi la société civile».*

#### **Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements de réforme ont été inégaux**

Au sud, en Tunisie, la transition démocratique s'est poursuivie grâce à un dialogue ouvert à tous et malgré de graves menaces pesant sur la sécurité. L'adoption consensuelle d'une nouvelle constitution en janvier 2014 a représenté une avancée démocratique majeure. Au Maroc, les progrès dans la mise en œuvre des engagements inscrits dans la réforme constitutionnelle de 2011 sont restés lents, avec néanmoins des mesures positives comme les réformes de la politique migratoire et de la justice militaire. En Égypte, l'inquiétude concernant la polarisation politique, la liberté de réunion et la liberté de la presse reste entière. La Libye est confrontée à de graves problèmes de sécurité, qui empirent et empêchent la réconciliation nationale et la stabilisation politique. Le Liban et la Jordanie font face aux répercussions de la guerre civile syrienne sur leurs systèmes politiques, économiques et sociaux, lesquelles compromettent fortement leur capacité à mener des réformes politiques et structurelles. Les Israéliens et les Palestiniens ont repris les négociations de paix mais il reste des obstacles considérables.

Parmi les pays orientaux de la PEV, l'Ukraine a connu un bouleversement majeur - déclenché par des manifestations civiles de grande ampleur (appelées «Euromaidan») en faveur de l'association politique et de

l'intégration économique avec l'UE. L'Union se tient à la disposition de l'Ukraine pour l'aider à se construire un avenir démocratique et prospère. De fait, le 5 mars 2014, la Commission a annoncé un ensemble de mesures, dont un soutien financier de 11 milliards d'EUR sur plusieurs années. Le 21 mars 2014, le volet politique de l'accord d'association UE-Ukraine a été signé à Bruxelles. La Moldavie et la Géorgie ont progressé dans la transformation de leurs systèmes politiques et judiciaires ainsi que dans les réformes préalables à la mise en œuvre des accords d'association. Les élections en Géorgie à l'automne 2013 ont marqué la deuxième transition démocratique du pouvoir dans ce pays. L'Arménie poursuit ses réformes démocratiques mais a décidé de suspendre les préparatifs de la conclusion d'un accord d'association comprenant une zone de libre-échange approfondi et complet et de ne pas le signer. L'Azerbaïdjan a continué à faire peu de cas des appels au respect des libertés et des droits fondamentaux et la Biélorussie n'a pas avancé dans les réformes politiques.

Des progrès importants ont été accomplis dans le domaine de la mobilité et de la migration avec la plupart des partenaires orientaux et un premier partenariat pour la mobilité avec un pays du Sud a été signé en juin 2013 avec le Maroc, suivi d'un deuxième avec la Tunisie, au début de mars 2014.

Dans le cadre de son partenariat avec la société dans les pays de la PEV, l'Union a renforcé son implication et son soutien en faveur de la société civile, qui a conservé un rôle important.

En 2013, l'aide accordée aux partenaires de la PEV a atteint son niveau annuel le plus élevé sur la totalité des sept années écoulées, avec 2,65 milliards d'EUR. Après deux ans de négociations, un accord a été trouvé en décembre concernant le cadre financier pour la période 2014-2020 et les instruments connexes, y compris le nouvel instrument européen de voisinage (IEV). En dépit de la crise financière, le financement prévu pour la PEV s'élève à 15,4 milliards d'EUR, ce qui confirme l'engagement de l'UE et la priorité qu'elle accorde à son voisinage.

**Pour en savoir plus:**

Site web de M. Štefan Füle, commissaire européen chargé de l'élargissement et de la politique européenne de voisinage: [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/fule/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/fule/index_en.htm)

Site web de Mme Catherine Ashton, haute représentante et vice-présidente de la Commission européenne: [http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/ashton/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/ashton/index_fr.htm)

Commission européenne: politique européenne de voisinage

[http://ec.europa.eu/world/enp/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/world/enp/index_fr.htm)

[http://www.enpi-info.eu/index.php?lang\\_id=469](http://www.enpi-info.eu/index.php?lang_id=469)

Pour la communication conjointe, veuillez consulter le site web de l'EEAS, à l'adresse: [http://eeas.europa.eu/enp/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/enp/index_fr.htm)